

# PANAZOL

## VIDE GRENIERS des Massottes

Parc de la Beausserie  
(Derrière la Mairie)

**DIMANCHE 29 JUIN 2025**

Renseignements et inscription  
CAP PANAZOL : 05.55.06.06.20

Le vide greniers se déroule dans le cadre de  
**la Frairie des Massottes**

un week-end de fête  
dans le parc de la Beausserie



**28 - 29 JUIN 2025**



# VIDE-GRENIERS

## DIMANCHE 29 JUIN 2025

**dans le cadre de la Frairie des Massottes**  
**Parc de la Beauserie (derrière la Mairie)**

### MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Remplir la fiche d'inscription.

- Joindre un chèque de réservation de l'emplacement ou en espèces

(l'inscription n'est pas validée sans votre paiement) à l'ordre du CAP PANAZOL.

Envoyer la fiche d'inscription au CAP 11 Rue Jacques Prévert à Panazol ou par mail à [capanazol@gmail.com](mailto:capanazol@gmail.com)

- 1) Les exposants sont soumis aux obligations définies par arrêté préfectoral et à la réglementation en vigueur.
- 2) Les emplacements sont attribués chronologiquement lors des inscriptions. Seul l'organisateur peut procéder à une modification. **Attention : Un exposant souhaite avoir son emplacement à vos côtés, le préciser lors de votre inscription. Toute modification ultérieure ne sera pas acceptée.**
- 3) Si vous souhaitez garer votre véhicule (tourisme) sur votre emplacement, il est nécessaire de prendre au minimum 5 mètres linéaires ou la longueur de votre véhicule. Le minimum de réservation est de **2ml (sans véhicule sur le stand)**.
- 4) Stationnement des véhicules sur l'emplacement : **UN** par emplacement dont la longueur n'excède pas le mètreage de l'emplacement souscrit afin de ne pas empiéter sur la réservation de son voisin.
- 5) Les objets présentés sur le stand sont sous la seule responsabilité du propriétaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de vols, pertes, casses ou toutes autres détériorations. L'exposant doit se conformer à la législation en vigueur en matière de produits dangereux, denrées, animaux. L'organisateur se dégage de toute responsabilité.
- 6) Les exposants sont accueillis de 6h30 à 8h. Aucune inscription ne sera prise sur place. Après installation, les mouvements de véhicules ne sont pas autorisés. Le vide grenier se termine à 18h.
- 7) Aucun objet ne devra être abandonné sur les emplacements au terme de cette journée.
- 8) L'exposant se doit de présenter les pièces et justificatifs mentionnés sur le bulletin d'inscription aux autorités compétentes.
- 9) L'inscription implique l'acceptation de ces règles. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.
- 10) Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant afin d'être prioritaire en nous renvoyant le bulletin d'inscription dûment rempli (renseignements nécessaires pour l'établissement du registre préfectoral conformément à la loi), accompagné de votre règlement, à l'adresse du CAP 11 Rue Jacques Prévert 87350 Panazol.

**Note : Professionnels : les métiers de bouche ne sont pas acceptés dans le cadre du vide grenier, merci.**

Organisation : Centre d'Animation Panazol 11 rue Jacques Prévert 87350 PANAZOL Tél 05.55.06.06.20

Mail: [capanazol@gmail.com](mailto:capanazol@gmail.com)

# VIDE-GRENIERS DIMANCHE 29 JUIN 2025 PANAZOL

Organisé par le Centre Animation Panazol - CAP

**Particulier**

## Personne Physique ATTESTATION - INSCRIPTION



Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : .....à Ville : ..... Département : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° (joindre la photocopie).....

Délivrée le .....par .....

### *Déclare sur l'honneur :*

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)

Fait à .....le .....

**Signature :**

Tarif : 4 euros le mètre linéaire – Ci-joint mon règlement : 4 x ..... = .....€